



## MAIRIE DE BOURNAN

*Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00*

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 20 janvier 2026 à 19h00 dans la salle de la mairie

- Travaux de voirie 2026- maîtrise d'œuvre optionnelle
- Adhésion au groupement de commandes « reliure et restauration des registres d'état civil et administratifs (délibérations et arrêtés) – période mi-2026 / mi-2030 »
- Adhésion GIP RECIA- autorisation de signature de la convention
- Installation de clim réversible dans les 2 salles de classe de l'école
- Point sur le recours au tribunal correctionnel engagé par la commune
- Questions et informations diverses

Le Maire, Charlie GILLET